

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12
Date de convocation : 29 juin 2021

D-2021-05

L'an deux mil vingt-et-un le cinq juillet à dix-huit heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de Madame Françoise DELAGE, Maire.

PRÉSENTS : Mmes CHARRIÈRE, DELAGE, GAUTIER-MARANDAT, GODIER, JEAN, RODRIGUEZ, VIGIER, MM. DOUILLARD, GUEDON, MORELET, REDON, SUIRE.

EXCUSÉS : Mme AGAPIT, M.LEBRAUD.

NON EXCUSÉ : M.CHARBEIX.

M. Éric SUIRE est élu secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 03 mai 2021.

1°) Vente de la parcelle sise « 7 rue du Muguet – Beaulieu »

Ce terrain acheté par la commune pour la somme de 26 816 € a trouvé acquéreur. La municipalité souhaite conserver une bande de 9 m le long des logements communaux. Ce terrain serait vendu au prix de 21 900 € pour 1 201m².

Approuvé à l'unanimité.

2°) Subvention à une association communale (Comité d'Animation de Dignac)

Le C.A.D. a demandé une subvention de 525,50 € pour combler son déficit de l'animation « rendez-vous aux jardins ». Éric SUIRE, adjoint en charge de associations résume la situation :

- La manifestation est gérée par le C.A.D.,
- La mairie avait en charge la partie administrative et technique : prêt du presbytère, de l'église, branchement électrique...
- Les Compagnons du Végétal étaient support des animations.

Il rappelle que la mairie a déjà versé une subvention au C.A.D. (1 200 €) et est partenaire financier des Compagnons du Végétal (4 500 € pour 2021).

Cette demande fait débat. Françoise Gautier rappelle l'impact du CAD dans la vie culturelle de la cité.

Éric SUIRE souhaiterait être au courant des demandes de subventions préalablement pour en discuter avec la commission « vie associative ».

Marie-Pierre VIGIER membre du CAD souhaite ne pas prendre part au vote.

Sur les 11 votants : 8 contre, 2 abstentions et 1 pour. La demande de subvention est rejetée.

3°) Création d'un poste d'agent de maîtrise

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un agent a passé avec succès le concours d'agent de maîtrise et fait part de la qualité de son travail accompli. Elle propose à l'assemblée la création d'un emploi de cuisinier sur le grade d'agent de maîtrise à temps non complet (29h/semaine) à compter du 1^{er} septembre 2021

Approuvée à l'unanimité.

4°) Instauration du compte épargne temps

Madame le maire indique qu'il est institué dans la collectivité de Dignac un compte épargne-temps (C.E.T.). Ce compte permet à leurs titulaires d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés. Il est ouvert à la demande expresse, écrite, et individuelle de l'agent, qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés. La collectivité doit autoriser ou non l'indemnisation au sein du RAFP des droits épargnés.

Les élus décident à l'unanimité d'autoriser l'indemnisation.

5°) Déchets ménagers : collecte 0,5

La réglementation prévue par la directive 2018/851 « déchets » et la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, interdisent les biodéchets dans les sacs noirs à compter du 31 décembre 2023. De plus, l'évolution prévisionnelle de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) appliquée aux déchets entrant dans les centres d'enfouissement va connaître une augmentation importante au cours des années à venir (passant de 25 € à 65 € la tonne).

Afin de répondre à cette nécessité écologique et économique, que représente l'adaptation de la fréquence de collecte, une sensibilisation a été menée auprès des communes auxquelles il est proposé de ne faire qu'une seule tournée toutes les deux semaines pour collecter les OMR (bacs/sacs noirs).

Ce choix est approuvé à l'unanimité sachant que la commune ne sera peut-être pas retenue pour la période test par GrandAngoulême.

6°) Syndicat mixte de la fourrière : modification des statuts

Suite à la délibération du 22 avril 2021 du conseil du syndicat mixte de la fourrière approuvant l'intégration à l'article 6.03 des statuts les communes de Chabrac, Turgon et Vindelle dans leur collège respectif, le conseil municipal est invité à approuver le projet de statut.

Approuve le projet de statuts présenté.

Questions diverses

✚ **Maison de santé** : madame le Maire souhaite demander un emprunt de 450 000 € pour les travaux de la MSP. La banque postale, le crédit agricole et le crédit mutuel ont été consultés. Ce souhait est validé par le conseil.

✚ **Travaux en cours et à prévoir :**

- L'aménagement de l'espace non affecté à l'étage de la future MSP sera aménagé à la demande des médecins en 2 bureaux (1 infirmière de pratiques avancées et 1 infirmière coordinatrice).
- Livraison du bloc WC publics sur la place de la Clef d'Or le 27 juillet. L'habillage sera réalisé en septembre.
- La toiture des ateliers municipaux « route du Mas » (bâtiment annexe) doit être reprise. Les devis sont en cours.
- La chaudière de la salle polyvalente sera changée au profit d'une pompe à chaleur (devis en cours). La toiture doit être remaniée.
- Le bureau de la directrice de l'école sera rénové cet été.
- Les WC du RAM/Judo seront finalisés (travaux de peinture).
- Le boîtier forain sera raccordé en juillet.
- Les travaux de toiture de l'ancienne mairie sont programmés mi-juillet.

✚ **Voirie :**

- Jean-Noël GUEDON souhaite ajourner les travaux de rénovation de la voirie dans le secteur de Peugis-Lascour. Il lui manque des informations sur les réseaux de voirie notamment le réseau pluvial. Un technicien de GrandAngoulême doit venir le 13 juillet prochain. Les élus souhaitent que les membres de la commission voirie se réunissent.
- Le devis réalisé par l'entreprise Eco Patcher pour la reprise du point à temps de la route de Lascour (de la rue de la Poterie à l'aire de stockage des végétaux) a été renégocié à la baisse (nouveau devis de 2 500€).
- Éric SUIRE souhaiterait qu'une réflexion sur la création de pistes cyclables soit menée à chaque rénovation de voirie.
- Le parcours sportif est maintenant entièrement public. Il reste à finaliser le passage d'un fossé aux abords de la RD939. Ce parcours pourra alors être inscrit au PDIPR.

✚ **Fibre** : environ 300 poteaux vont être changés. Quand la déserte télécom est aérienne, la fibre sera installée sur ces poteaux.

✚ **Place de l'Ombrière** : Françoise DELAGE propose de réduire de moitié l'Ombrière. Celle-ci est trop souvent détériorée par les véhicules. Le coût estimé est de 2 208 €. Accord du conseil.

✚ **Site internet** : sera opérationnel en septembre.

✚ **Vaccination à Dignac** : fin le 16 juillet.

✚ **Ecole** : Françoise GAUTIER rappelle que la rentrée scolaire aura lieu le 2 septembre. A ce jour, 107 enfants sont inscrits. Le PEdT a été renouvelé le 22 juin. Une communication sur le pourcentage de Bio dans les menus sera réalisée. Des travaux de sécurisation des alentours de l'établissement sont prévus pendant l'été. Un conseil municipal des jeunes est en projet.

✚ **Culture** :

- une cinquantaine de visiteurs se sont rendus à l'exposition sur le deuil et la mémoire.
 - création d'un groupe de lecture « Lire à Dignac » qui participera à la journée du patrimoine pour des ateliers lecture sur le parcours sportif.
- 20 juillet : visite guidée des sources de l'Échelle organisée par le Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême.
- 21 juillet à 18h : réunion du groupe de travail « occupation des espaces public ».
- 20 août : spectacles des Soirs Bleus. Le montage de la scène est prévu par les élus le jeudi 19 août.

✚ **Personnel communal** :

- suite à un départ en retraite, un agent communal a été recruté au poste d'ATSEM (38 candidatures-11 entretiens).
- un étudiant a été recruté du 05/07 au 27/08 pour du renfort administratif à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Le secrétaire de séance,
Éric SUIRE



Le Maire,
Françoise DELAGE

